

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TECHNOLOGIE DU BATIMENT ET DU GENIE CIVIL » en abrégé « TECHNOBAT GC »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA,
DERRIERE LE COLLEGE NAHANCLAN. , Lot 4419, Ilot 596

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TECHNOLOGIE DU BATIMENT ET DU GENIE CIVIL » en abrégé « TECHNOBAT GC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : D'offrir des services d'Etudes et de réalisation dans les domaines des Bâtiments et travaux publics, l'adduction en eau, l'aménagement foncier, Import-Export , Commerce national et International, le Transit, le Transport, l'Imprimerie, la Menuiserie métallique, aluminium et bois, L'exploitation minière, l'exploitation et la distribution de produit pétrolier, La Société pourra également prendre toutes participations dans toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou à tout objet similaire ou connexe, notamment par voie d'apports, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou parts d'intérêts, de fusion, d'association en participation, d'alliance ou sous toutes autres formes compatibles avec ses intérêts, Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA, DERRIERE LE COLLEGE NAHANCLAN. , Lot 4419, Ilot 596

Dirigeant(s) M OUATTARA ZANA LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07185 du 29/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48065/GTCA/RC/2023 du 29/06/2023

